



Doc. 15363
25 septembre 2021

Conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 9

Dans le projet de résolution, paragraphe 8.5, au début de la phrase, ajouter les mots suivants:

«des allégations de [recours]»

Note explicative

L'APCE ne peut faire de déclaration aussi affirmative sur cette question très sensible qu'elle n'a pas traitée directement. Il ne s'agit que d'allégations rapportées par certaines sources qui ne présentent aucun fait convaincant.

Déposé par:

SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD
GANJALIYEV Tural, Azerbaïdjan, CE/AD
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
JAFAROV Kamal, Azerbaïdjan, CE/AD

1. 2021 - Quatrième partie de session

